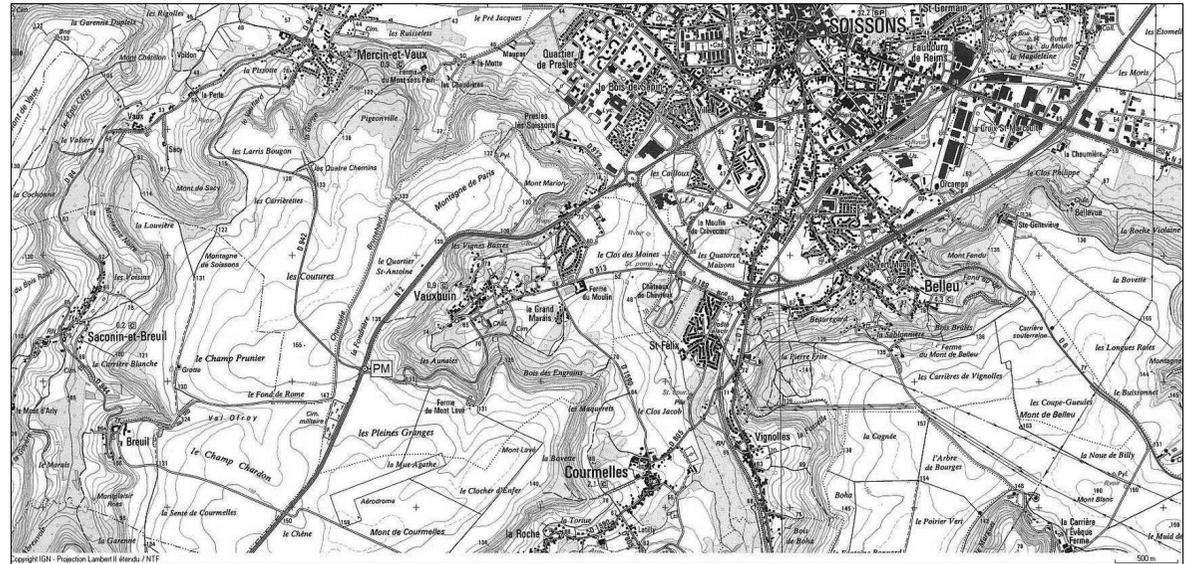


76. Vue depuis la N2, sud de Soissons (8,1 km de l'éolienne la plus proche du projet)

La route continue vers Soissons. Juste avant de descendre dans la vallée de l'Aisne et rejoindre les premières constructions, les éoliennes du projet sont bien plus présentes et se démarquent bien mieux à l'horizon. Les automobilistes circulent ici à 90 km/h. L'occupation angulaire du parc passe de moins de 2° à 9°. Altitude du lieu de prise de vue : 144 m.

Au-delà de ce point, dans la descente vers Soissons, les éoliennes ne seront plus visibles, la route serpentant dans les bois du versant sud de la vallée de l'Aisne.



Vue panoramique de la situation actuelle (hiver 2017)



Vue panoramique de la situation attendue



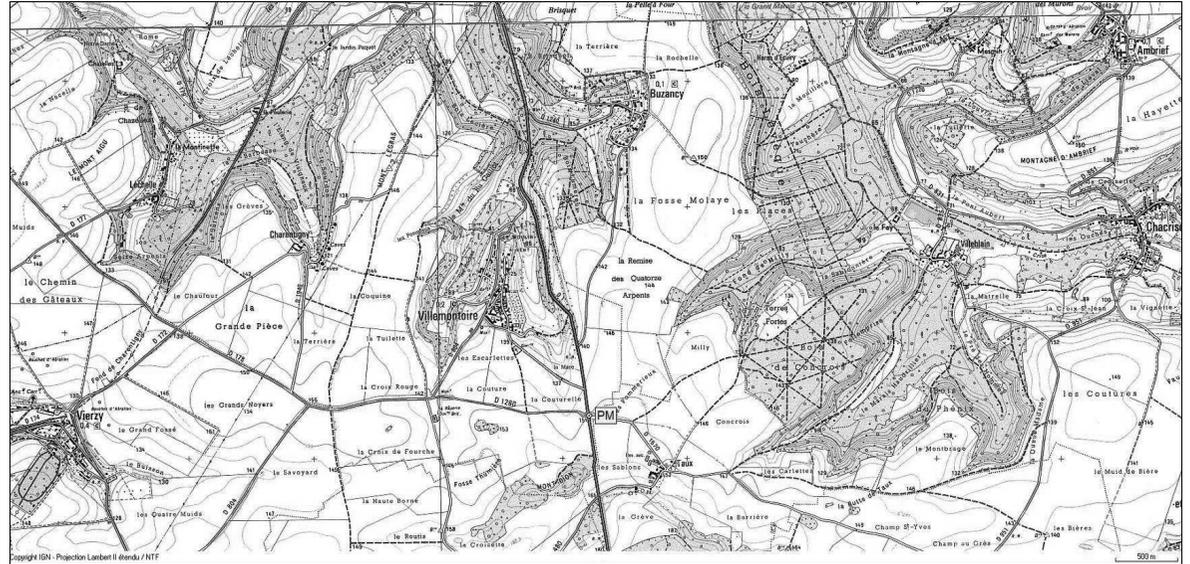


77. Vue depuis le croisement entre les D1 et D1280, 13,8 km de l'éolienne la plus proche du projet).

La D1 relie Château-Thierry au sud à Soissons au nord. Cette route offre donc potentiellement une vue directe sur le projet.

Au sud de ce point de vue, la route traverse une succession de bois qui empêchent, avec la distance, toute vue sur le projet. Au-delà, à partir de ce point (altitude : 149 m), les éoliennes se découvrent à l'automobiliste. Les boisements du versant sud de la vallée de l'Aisne jouent un rôle d'écran partiel, limitant l'emprise du projet sur le paysage.

L'occupation angulaire du parc éolien est de 6°.



Vue panoramique de la situation actuelle



Vue panoramique de la situation attendue





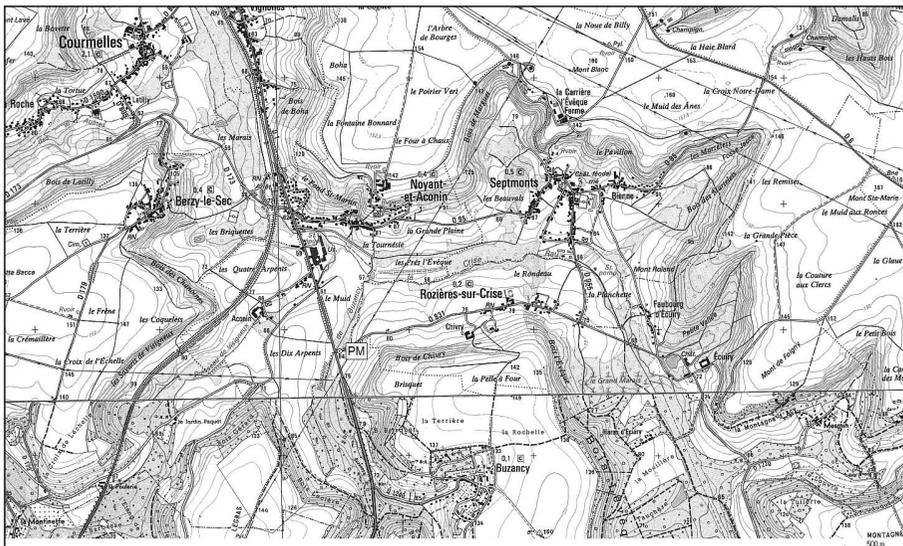
78. Vue depuis la D1 à hauteur de Buzancy (11,4 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Sitôt dans les boisements des coteaux de la vallée de l'Aisne, les éoliennes disparaissent.



79. Vue depuis la D1 à hauteur de Septmonts (10,3 km de l'éolienne la plus proche du projet)

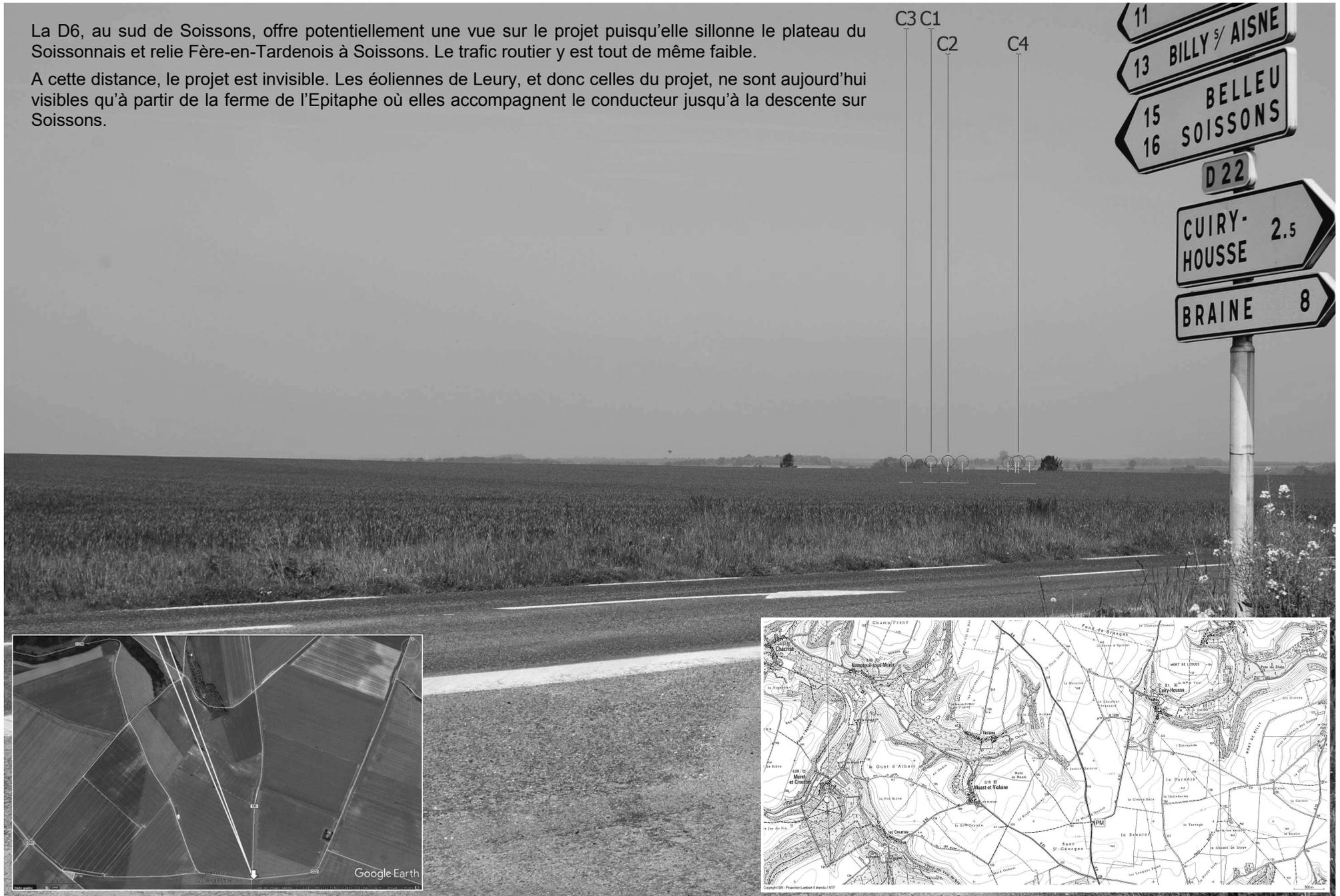
Aussitôt sortis des zones boisées, c'est le relief, comme ici à hauteur de Rozières-sur-Crise et Septmonts, qui empêche toute visibilité.



80. Vue depuis la D6 à hauteur de Maast-et-Violaine (17,9 km de l'éolienne la plus proche du projet)

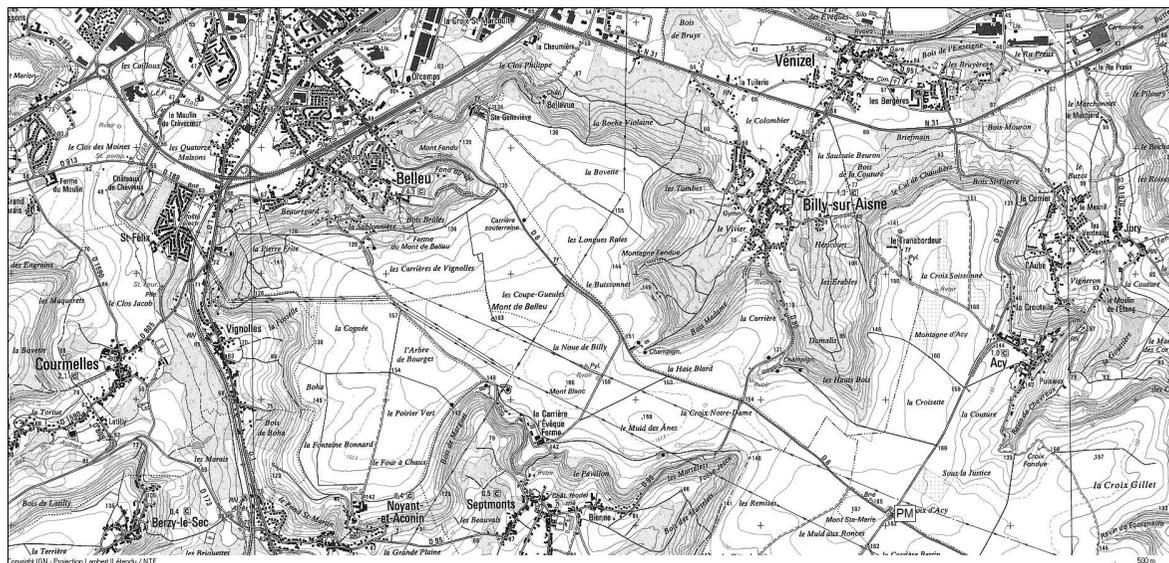
La D6, au sud de Soissons, offre potentiellement une vue sur le projet puisqu'elle sillonne le plateau du Soissonnais et relie Fère-en-Tardenois à Soissons. Le trafic routier y est tout de même faible.

A cette distance, le projet est invisible. Les éoliennes de Leury, et donc celles du projet, ne sont aujourd'hui visibles qu'à partir de la ferme de l'Épitaphe où elles accompagnent le conducteur jusqu'à la descente sur Soissons.



81. Vue depuis la D6, lieu-dit « la Croix d'Acy » (9,7 km)

Depuis la ferme de l'Épitaphe et la ferme du Mont de Soissons, le parc sera visible. Ici, un peu plus loin, les éoliennes se détachent bien sur l'horizon.



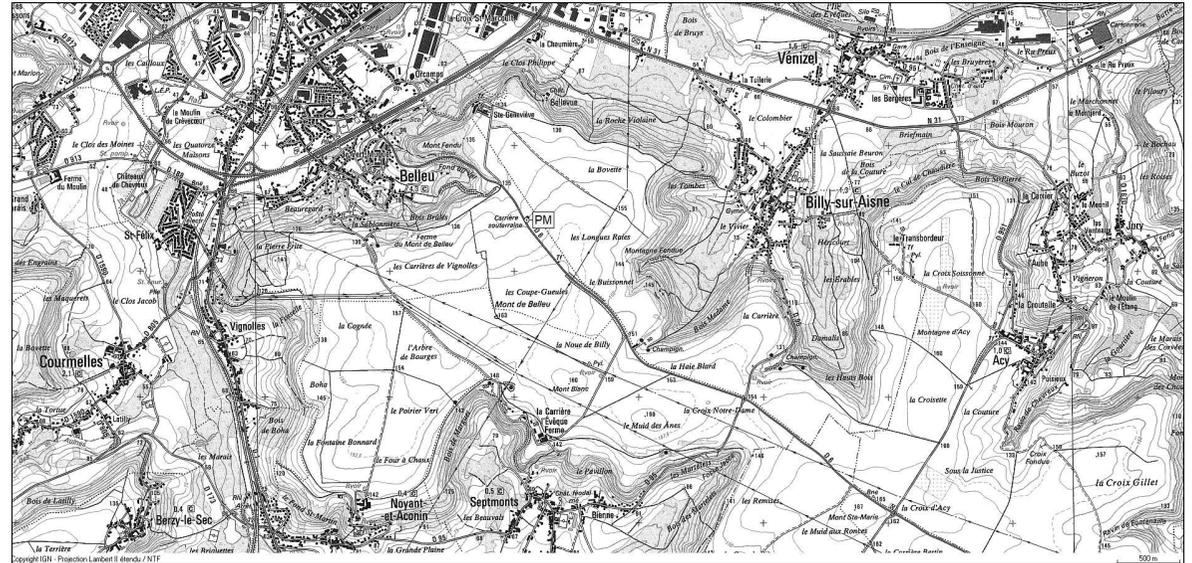






82. Vue depuis la D6, sud-est de Soissons (7,1 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Depuis le point de vue suivante, le parc éolien ne cesse de se détacher sur l'horizon jusqu'à ce point, juste avant la descente sur Soissons. Ce photomontage donne une idée de l'emprise visuelle du projet dans le paysage.

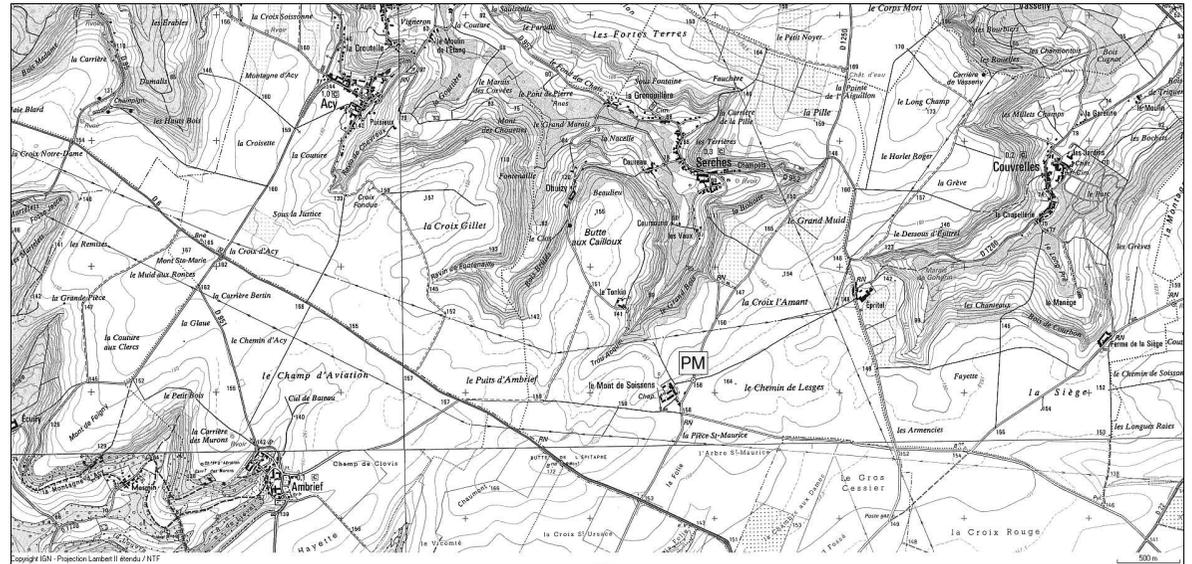








83. Vue depuis la ferme « Le mont de Soissons » (12,4 km de l'éolienne la plus proche du projet).



Vue panoramique de la situation actuelle (10/2020)



Vue panoramique de la situation attendue





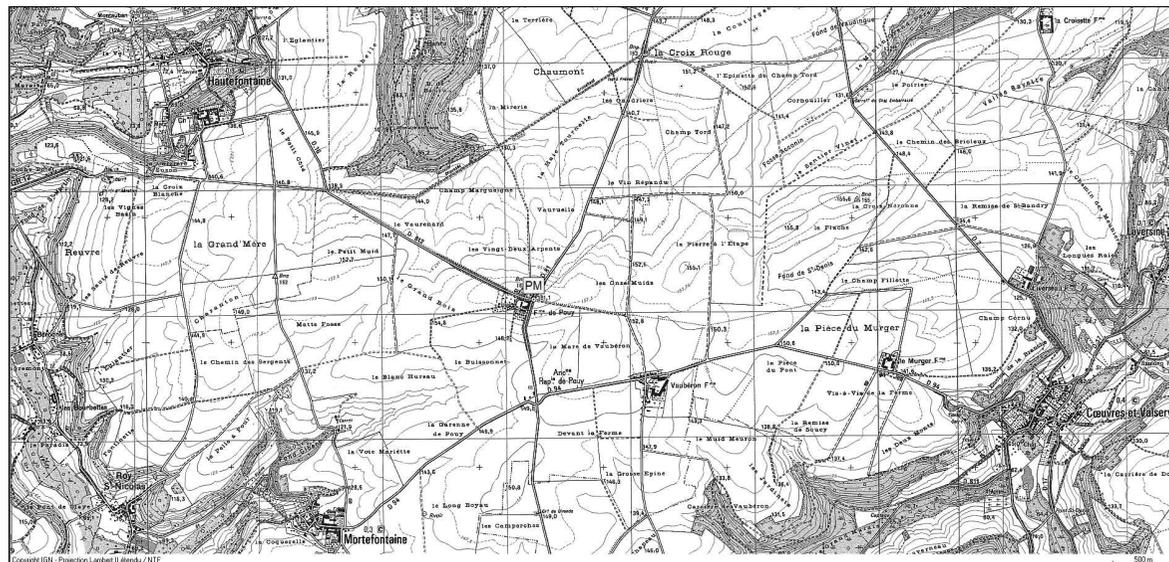


84. Vue depuis la RD81, ferme de Pouy (18,4 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Altitude : 159 m

Occupation angulaire du projet : 4°.

Ce photomontage indique l'emprise visuelle du projet depuis le sud-ouest de la zone d'étude.



Vue panoramique de la situation actuelle



Vue panoramique de la situation attendue





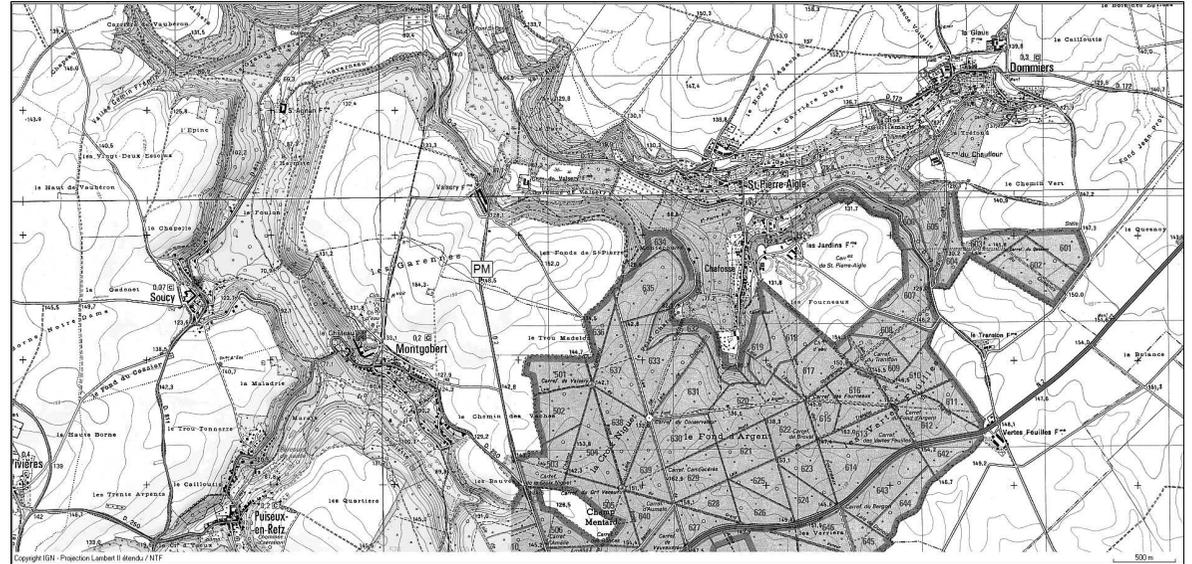


85. Vue depuis Montgobert (17,1 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Altitude : 148 m.

Occupation angulaire du projet : 5 °.

Montgobert est très éloignée du projet, mais sa situation surélevée par rapport au relief environnant et la présence d'un monument inscrit ont justifié un photomontage. Le projet ne sera que très peu visible, uniquement par temps dégagé. Ici, les éoliennes de Leury ne marquent pas le paysage.

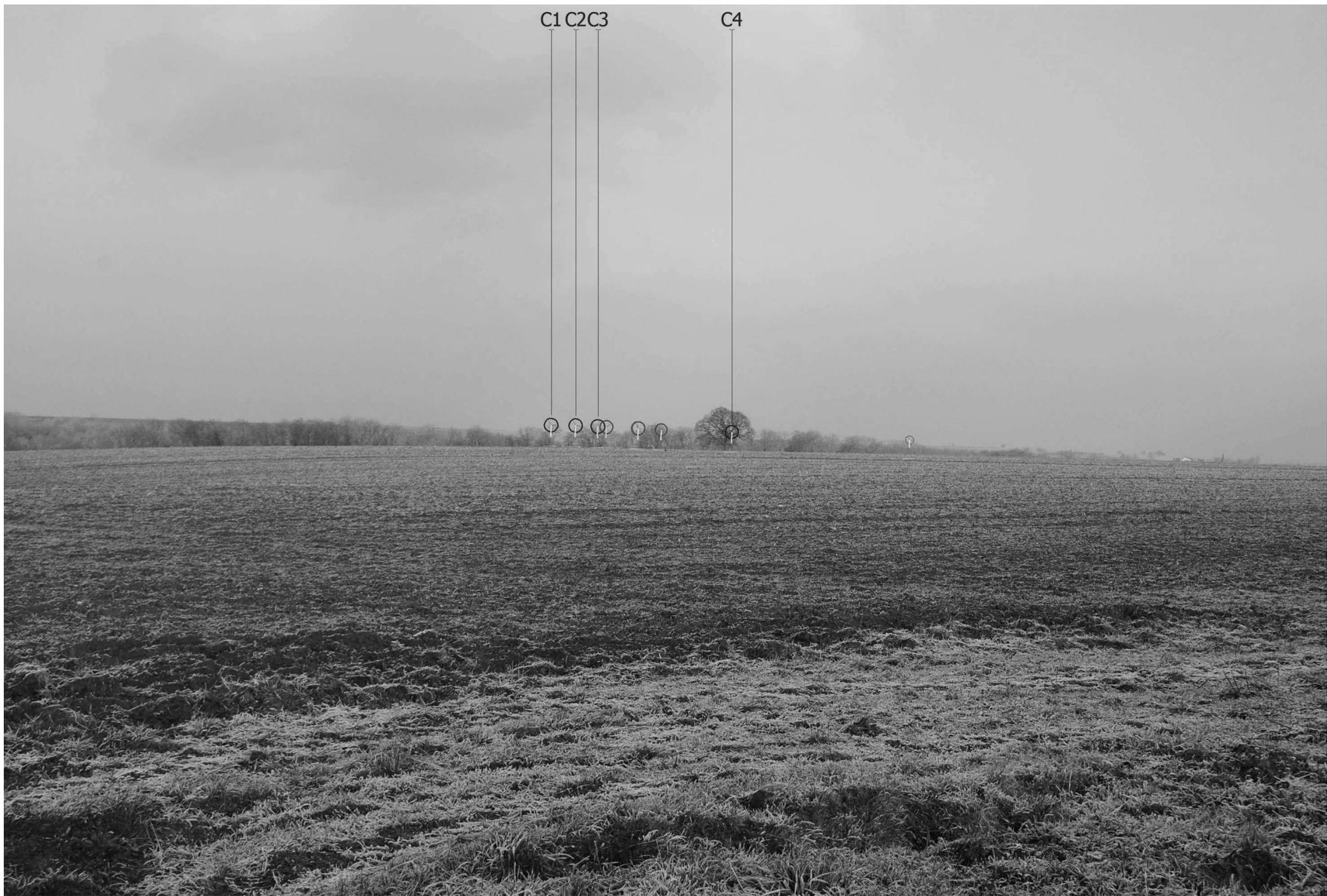


Vue panoramique de la situation actuelle (hiver 2017)



Vue panoramique de la situation attendue

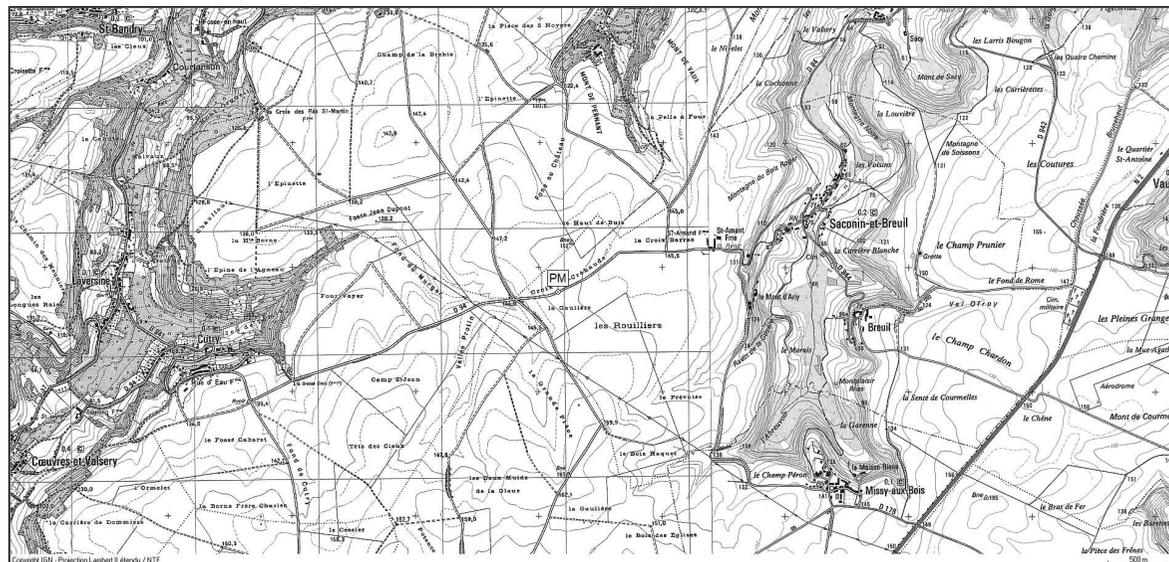




86. Vue depuis la D94, Cutry-Saconin (10,9 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Altitude : 149 m

Occupation angulaire du projet : 8°.



Vue panoramique de la situation actuelle



Vue panoramique de la situation attendue

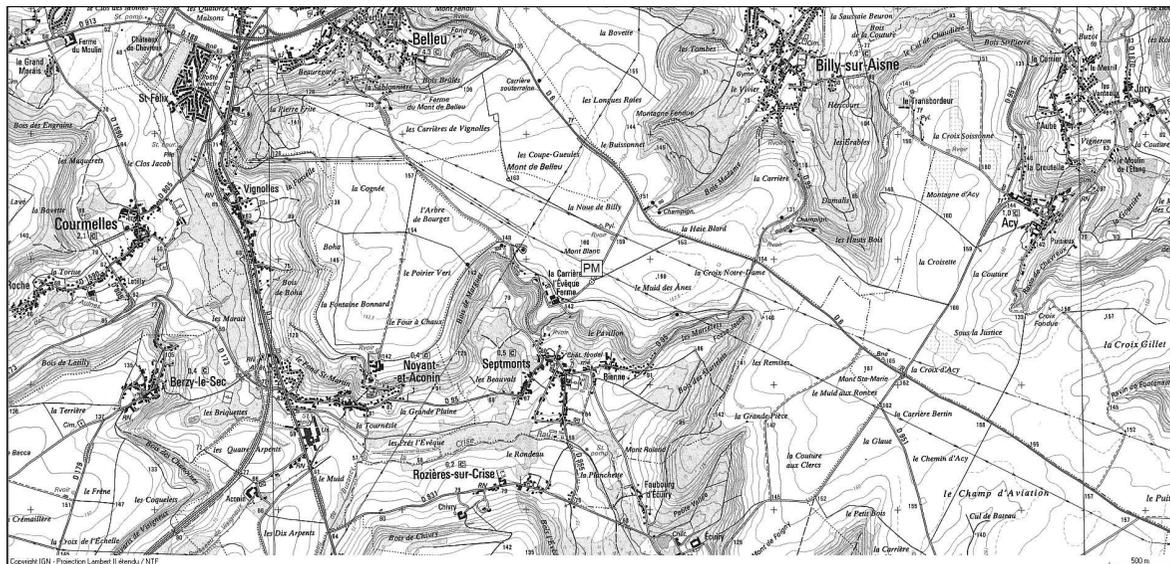




87. Vue depuis la ferme de la Carrière l'Évêque, Septmont (8,4 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Altitude : 150 m.

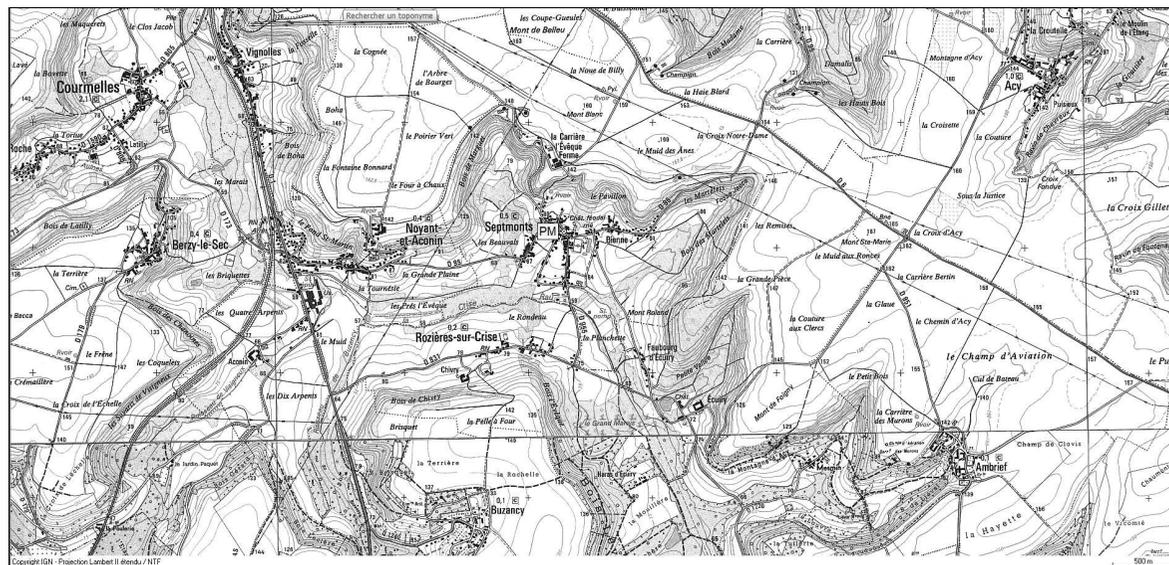
Il s'agit d'un grand corps de ferme construit sur les hauteurs de Septmont. Le village est un site inscrit et à ce titre, un photomontage s'impose depuis ce point culminant. Au-delà de la ferme, la vue est très dégagée mais le projet ne sera pas visible.





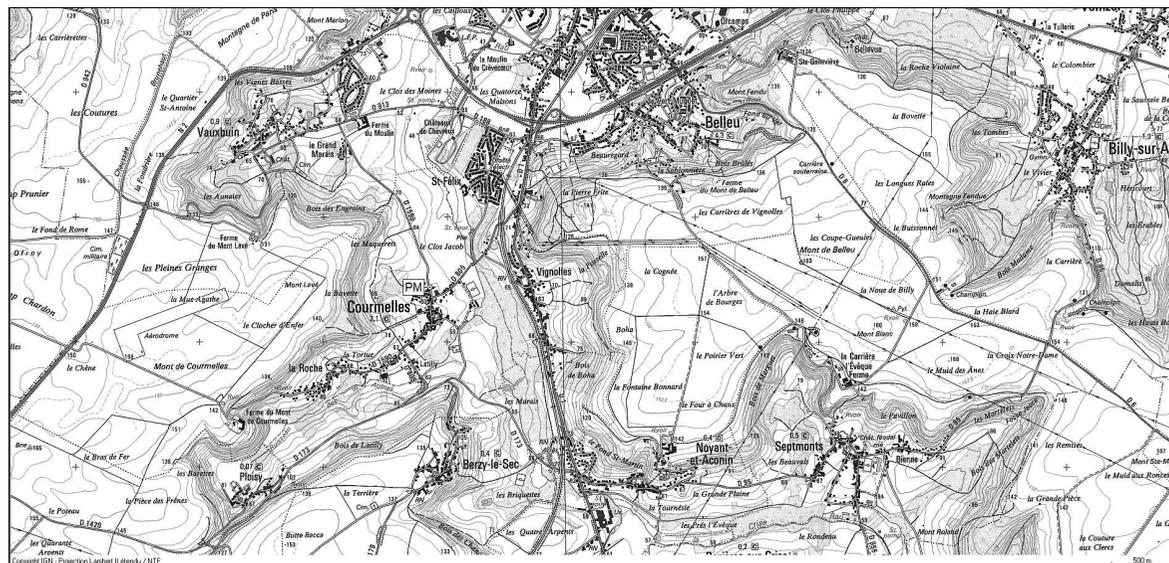
88. Vue depuis Rozière-sur-Crise, sud de Septmont (10,3 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Après Soissons et ses accès sud, nous proposons ici un site remarquable du sud Soissonnais : le vallon de Septmont et notamment la ferme de la Carrière l'Évêque. Le projet y sera invisible (panoramique de la situation actuelle page 21).





89. Vue depuis Courmelles (8 km de l'éolienne la plus proche du projet)



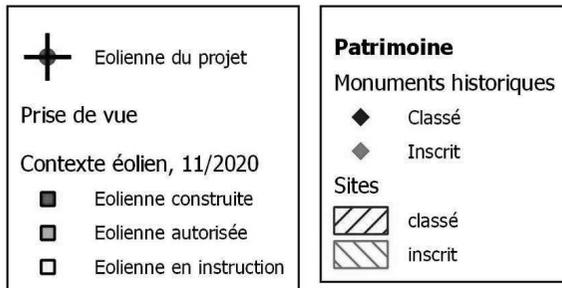
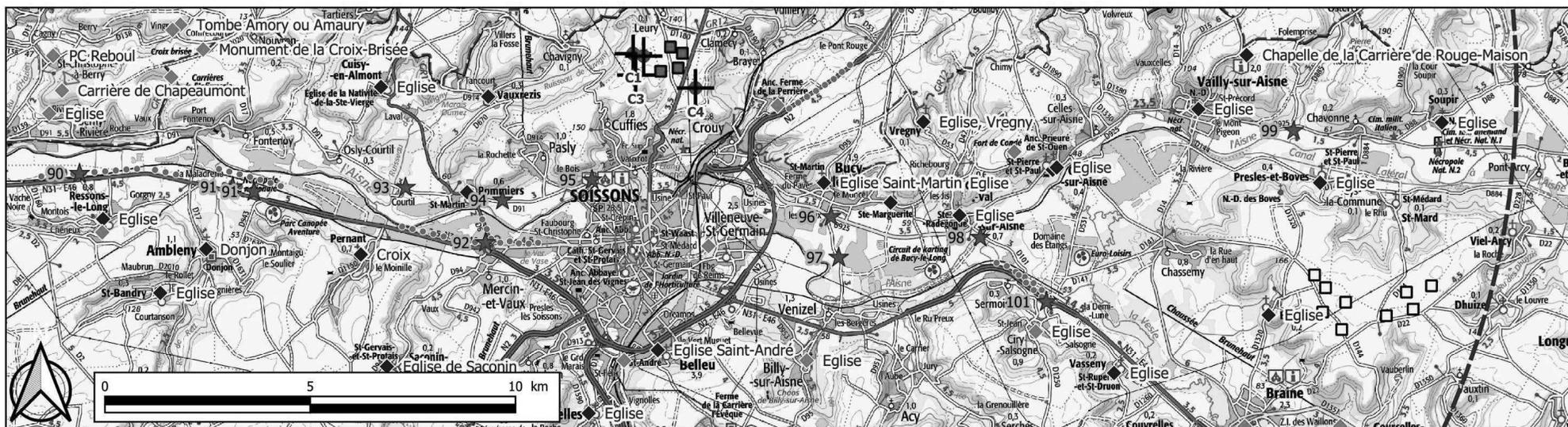
Panoramique de la situation attendue (photo prise en 10/2020)





4.2.6 VUES DEPUIS LA VALLÉE DE L' AISNE ET L'EST DE LA ZONE D'ÉTUDE (COLLINES DU LAONNOIS, VALLÉE DE LA VESLE)

VUES DEPUIS LA VALLÉE DE L' AISNE



Les photomontages suivants présentent une progression le long de la vallée de l'Aisne, à l'ouest comme à l'est de Soissons.

L'axe principal de circulation est la N31 Compiègne-Soissons-Reims. A l'est de Soissons, la N31 qui rapidement la vallée de l'Aisne pour bifurquer vers le sud-est dans la vallée d'un affluent de l'Aisne, la Vesle. C'est la D925 qui continue de longer la vallée jusque Rethel.

90. Vue depuis la N31 à hauteur de Ressons-le-Long (13,7 km)



91. Vue depuis la N31, à hauteur de la nécropole d'Ambleny et de l'écluse Fontenoy (10 km du projet)

Avant Ambleny, le projet n'est pas visible. Au-delà de l'écluse Fontenoy, le projet commence, très progressivement, à être perceptible. Ici, ce ne sont que les rotors que l'on peut voir, uniquement par temps dégagé. Altitude : 48 m.



Vue depuis la nécropole d'Ambleny





92. Vue depuis la N31, ouest de Soissons (5,5 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Deux kilomètres plus loin, la N31 est bordée de bois et de peupleraies, ou longée d'arbres. La vue sur l'extension est donc nulle comme ici à hauteur de Mercin-et-Vaux.

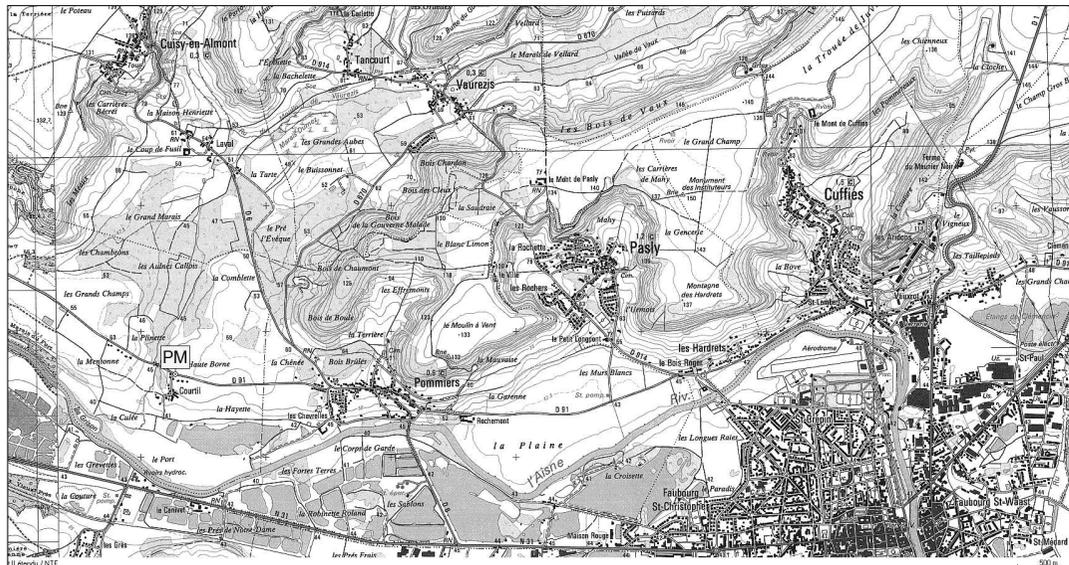




VUES DEPUIS LA D91

Les trois photomontages suivants ont été réalisés depuis la petite D91, parallèle à la N31 sur la rive nord de l'Aisne. Quoique bien moins fréquentée que la route Compiègne-Soissons, cette route, qui relie entre eux plusieurs villages, offre potentiellement une vue sur le projet, car plus dégagée.

93. Vue depuis Courtil (6,2 km)

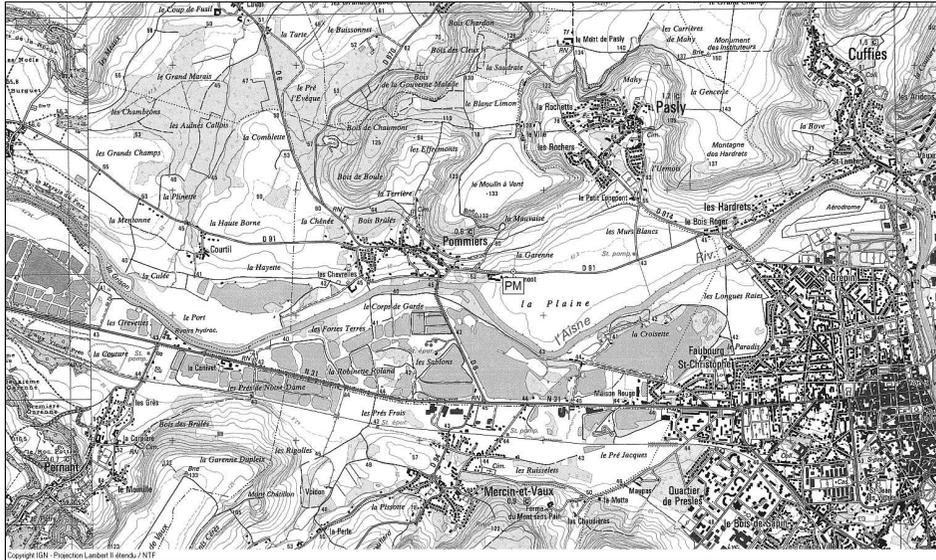


Panoramique de la situation attendue (photo prise en 10/2020)



94. Vue depuis Pommiers (4,5 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Au nord de Mercin-et-Vaux, le village de Pommiers présente un paysage typique de la vallée de l'Aisne. Le projet y sera invisible malgré sa proximité.



Panoramique de la situation attendue



95. Vue depuis Pasly, lieu-dit « Le Bois Roger » (3 km de l'éolienne la plus proche du projet)

« Le Bois Roger » marque l'entrée dans l'agglomération. Malgré la présence de nombreux arbres, l'ambiance est davantage résidentielle que rurale. Le projet n'en reste pas moins invisible.



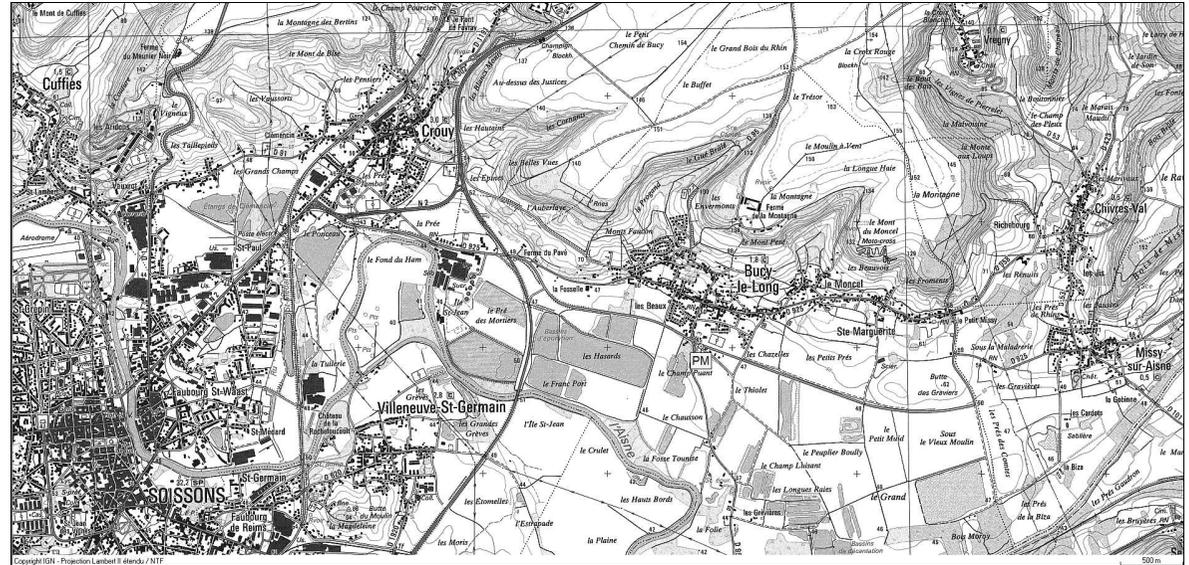
Panoramique de la situation attendue (photo prise en 10/2020)



96. Vue depuis la D925, Bucy-le-Long (4,6 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Cette vue donne un aperçu de la vallée à l'est de Soissons. Le secteur est à la fois rural et urbain, parcouru par l'axe de circulation principal, la D925 qui relie les villages entre eux. Plusieurs infrastructures et lieux de vie sont implantés le long de cette route : stades, centres commerciaux...

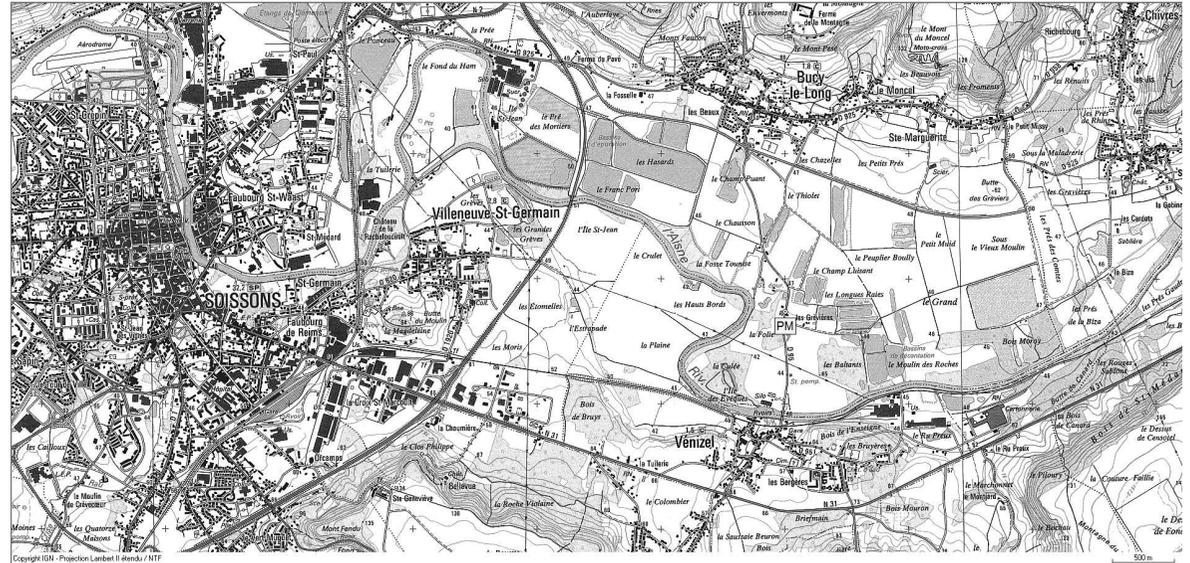
Au droit du stade de Bucy-le-Long, cette photo montre l'invisibilité du projet.





97. Vue depuis la RD95, lieu-dit « Les Grévières » (5,4 km de l'éolienne la plus proche du projet)

« Les Grévières » est un lieu-dit situé au cœur de la vallée de l'Aisne à l'est de Soissons, peu habitée. La vue est très dégagée et à l'horizon se profilent les coteaux des plateaux. Les éoliennes de Leury sont ici visibles, et le projet le sera également dans une grande mesure.



Vue panoramique de la situation actuelle



Vue panoramique de la situation attendue

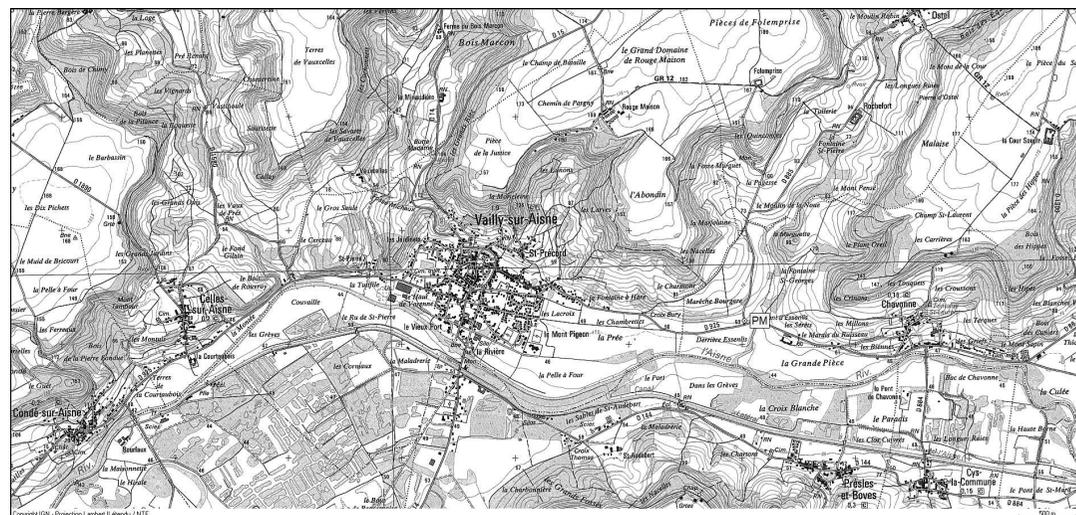




98. Vue depuis Missy-sur-Aisne (7,8 km de l'éolienne la plus proche du projet)



99. Vue depuis Vailly-sur-Aisne (14,6 km de l'éolienne la plus proche du projet)

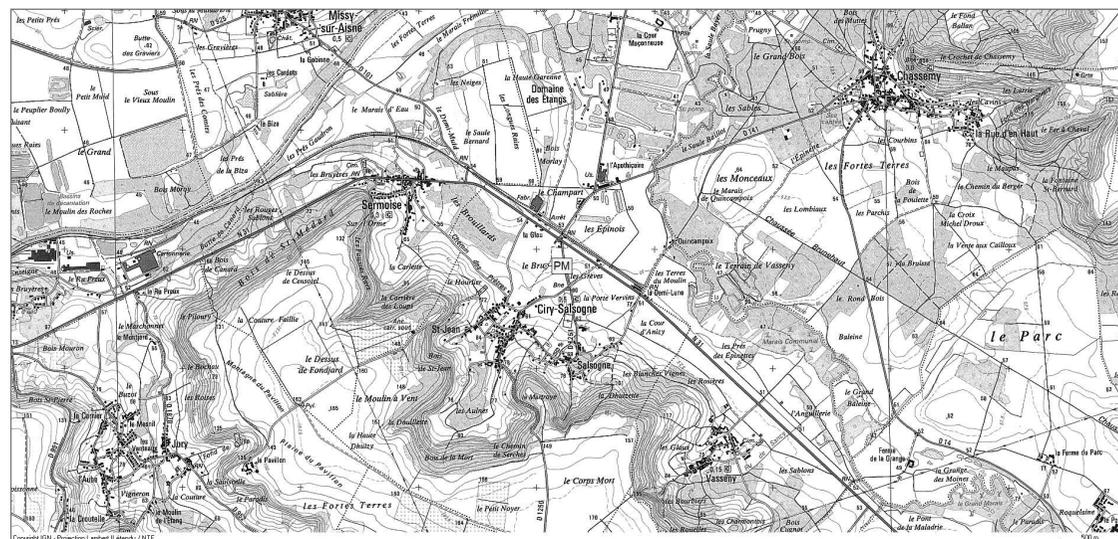


100. Vue depuis Augy (15 km de l'éolienne la plus proche du projet)



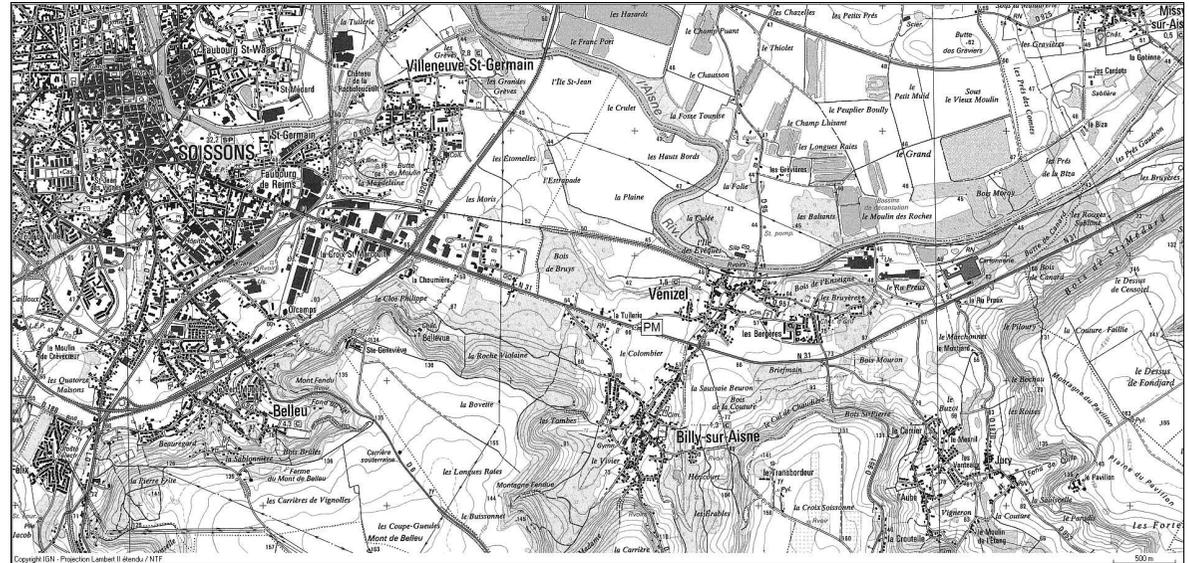
Parc éolien de Crouy et Cuffies

101. Vue depuis la N31 à hauteur de Ciry-Salsogne (10 km de l'éolienne la plus proche du projet)



102. Vue depuis la N31 à hauteur de Vénizel (6,2 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Ce point de vue donne un aperçu du projet depuis la vallée de la Vesles. Les éoliennes sont bien visibles, mais se détachent peu de l'horizon et sont vite cachées par le couvert arboré et les constructions en bord de route.

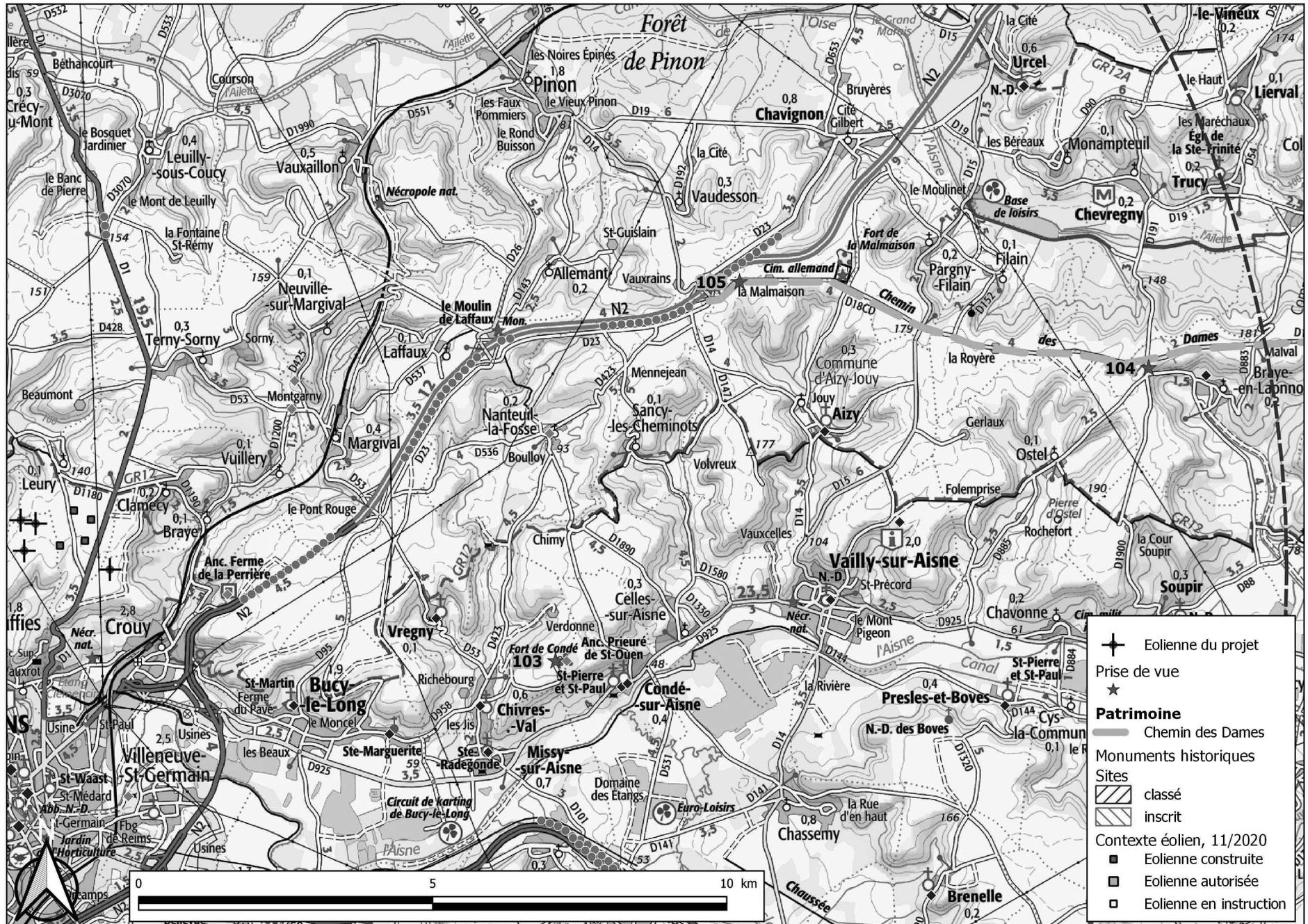


Panoramique de la situation attendue (photo prise en 10/2020)



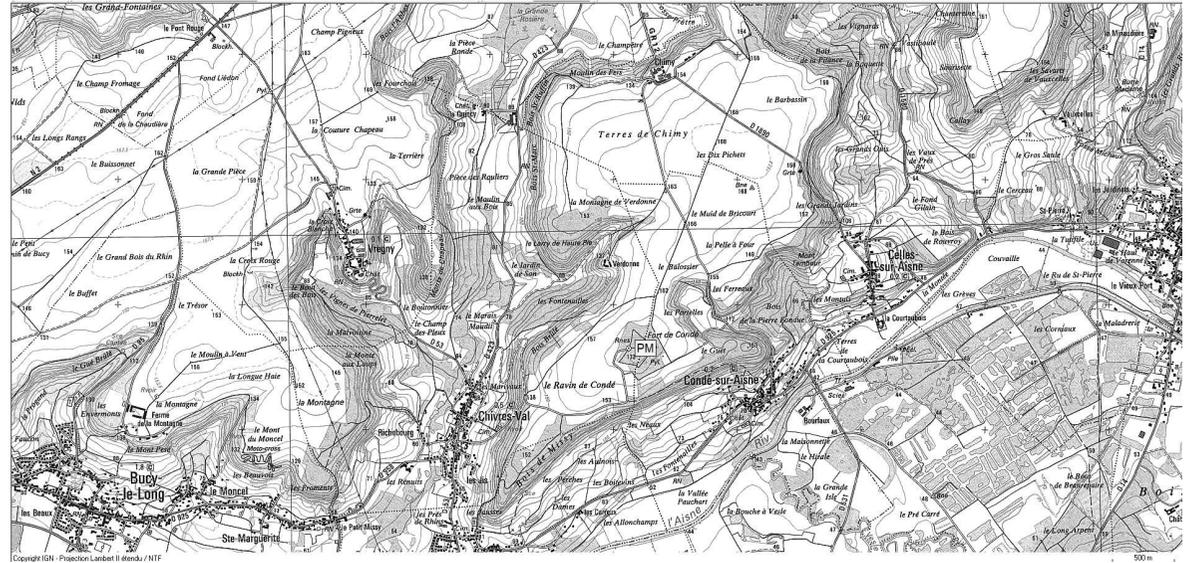


VUES DEPUIS LES COLLINES DU LAONNOIS



103. Vue depuis le fort de Condé, Condé-sur-Aisne (7,7 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Altitude : 165 m ; occupation angulaire du projet : 3°. Les éoliennes n'apparaissent à l'horizon que par temps dégagé. Leur faible occupation angulaire et la présence, même très éparse, d'arbres, rend le projet particulièrement discret sur la ligne d'horizon.



Vue panoramique de la situation actuelle (10/2020)



Vue panoramique de la situation attendue





104. Vue depuis le Chemin des Dames, à hauteur de Bray-en-Laonnois (21,7 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Altitude : 186 m.

La ligne de crête du Chemin des Dames et ses alentours constituent un enjeu patrimonial majeur de la zone d'étude.

Comme le montrent ces deux photomontages, sur toute la ligne de crête parcourue par la CD18, orientée vers le projet, les éoliennes du projet ne seront pas visibles.



Vue panoramique de la situation attendue



105. Vue depuis le Chemin des Dames, à hauteur de La Malmaison (11,7 km de l'éolienne la plus proche du projet)

Altitude : 186 m.



Vue panoramique de la situation attendue



CONCLUSION

Le présent projet éolien, qui constitue l'extension du parc de Leury, s'inscrit dans le schéma régional éolien Picardie. Il a fait l'objet d'une étude paysagère qui a permis à la fois de mesurer l'emprise visuelle du projet et de rechercher le meilleur scénario d'implantation au regard des caractéristiques paysagères et patrimoniales, ainsi que des contraintes techniques et réglementaires locales. L'alternative la plus respectueuse de l'ensemble des facteurs limitant consiste à implanter une implantation de trois éoliennes à l'ouest des machines existantes, et une quatrième à l'est de l'ensemble. Ce scénario équilibré respecte les perspectives visuelles locales. Il en ressort une meilleure lisibilité et une meilleure insertion dans le paysage tout en exploitant au mieux le potentiel énergétique du vent, en choisissant des éoliennes au design identique aux quatre existantes. L'ensemble des éoliennes constituera **un repère visuellement fort dans un rayon de six à sept kilomètres environ, avec une emprise visuelle identique aux éoliennes déjà construites** (sauf dans l'environnement immédiat du projet). Les points et axes de visibilité du parc les plus éloignés se situent :

- Les **villages environnant** seront impactés, sans qu'en aucun endroit ce changement ne devienne oppressant ou exagéré. Les villages concernés en premier lieu sont : Juvigny, Chavigny, Clamecy, Terny-Sorny.
- Les **vallons alentours** ne seront pas impactés, hormis le vallon de Vaux, où les rotors, voire la partie supérieure de certains mâts pourront par endroit être partiellement visibles. Le vallon de la Jocienne, malgré sa proximité avec C4, est très peu impacté.
- Le **plateau agricole**, extrêmement ouvert où se situera le projet, est évidemment l'unité paysagère la plus impactée. Une très large part de la zone de visibilité s'y situe. Le projet sera ainsi visible jusqu'à 14 km vers le nord-ouest, le sud-ouest et le sud-est, et marquera dans tout ce secteur un élément visuel fort. Au-delà, la visibilité est limitée soit par les descentes dans les vallées (Ailette), soit par des massifs forestiers (Retz), soit par les ondulations du relief qui finissent par rendre les éoliennes quasi absentes de l'horizon. **Les principales routes impactées sont la D1, surtout au nord de Soissons, la N2 et la D6.** Les routes les plus fréquentées ne sont pas celles qui offrent les vues les plus directes sur le projet. Signalons enfin que depuis le plateau au sud de la vallée de l'Aisne, celle-ci et ses affluents sud éloignent beaucoup les points de vue les plus proches. De ce fait, seuls des points de vue éloignés ou moyennement proches sont possibles. Depuis le plateau « sud », le projet marquera donc moins fortement le paysage qu'au nord.
- Les principaux enjeux patrimoniaux sont tous épargnés, que ce soit en covisibilité ou en vue depuis les monuments concernés : monuments de Soissons, citadelle de Coucy-le-Château-Auffrique, Chemin des Dames,

Septmonts, ferme de la Perrière. Une covisibilité avec les silhouettes des villages de Juvigny et Chavigny peut se présenter à l'entrée de ces bourgs.

- La vallée de l'Aisne est très peu concernée. Les routes qui la parcourent (N31, D91, D925) n'offrent pas de vue sur le projet, en raison de leur encaissement et de la forte présence d'arbres. La vallée de l'Ailette est épargnée.
- De nouveaux projets éoliens sur le plateau ont récemment été déposés pour instruction. Les villages environnant ne donnent que rarement des vues simultanées sur ces ensembles. Les covisibilités concernent surtout des routes (D6 en premier lieu, D1 dans une moindre mesure).

Le projet respecte les enjeux définis dans le plan paysage du Soissonnais : **préservation de l'identité agricole du plateau, conservation des perspectives et de l'ambiance intimiste des valons et villages alentours.**

Concernant le plateau, le projet d'extension sera indiscutablement visible, parfois à de longues distances. Mais le fait qu'il s'agisse du renforcement –réfléchi et souhaité de longue date- d'une infrastructure existante minimise son empreinte sur le plateau, « concentrant » sa visibilité en un seul point. L'ensemble des huit éoliennes ne s'oppose en rien à l'objectif de valoriser les spécificités de l'identité agricole du plateau, ni aux moyens promus par le plan paysage pour atteindre cet objectif.

Concernant les vallons, le seul impacté est le vallon de Vaux, notamment autour de Juvigny (chemin de Tournelles, D428, descente vers le fond de vallon) et Chavigny. Les pales peuvent par endroit être aperçues à l'horizon, derrière des frondaisons des arbres des coteaux.

En intégrant une activité énergétique dans un secteur séculairement agricole, le projet va dans le sens d'un des objectifs du plan paysage : « sortir du modèle de zonage de l'activité pour définir de nouveaux rapports à la périphérie ».

Le présent projet est compatible avec les principaux enjeux des paysages du Soissonnais définis par le plan paysage :

- « Valoriser les entités géographiques (plateaux, coteaux, vallées) »
- « Valoriser les patrimoines architecturaux et paysagers »
- « Valoriser les continuités d'usages, visuelles ou écologiques »

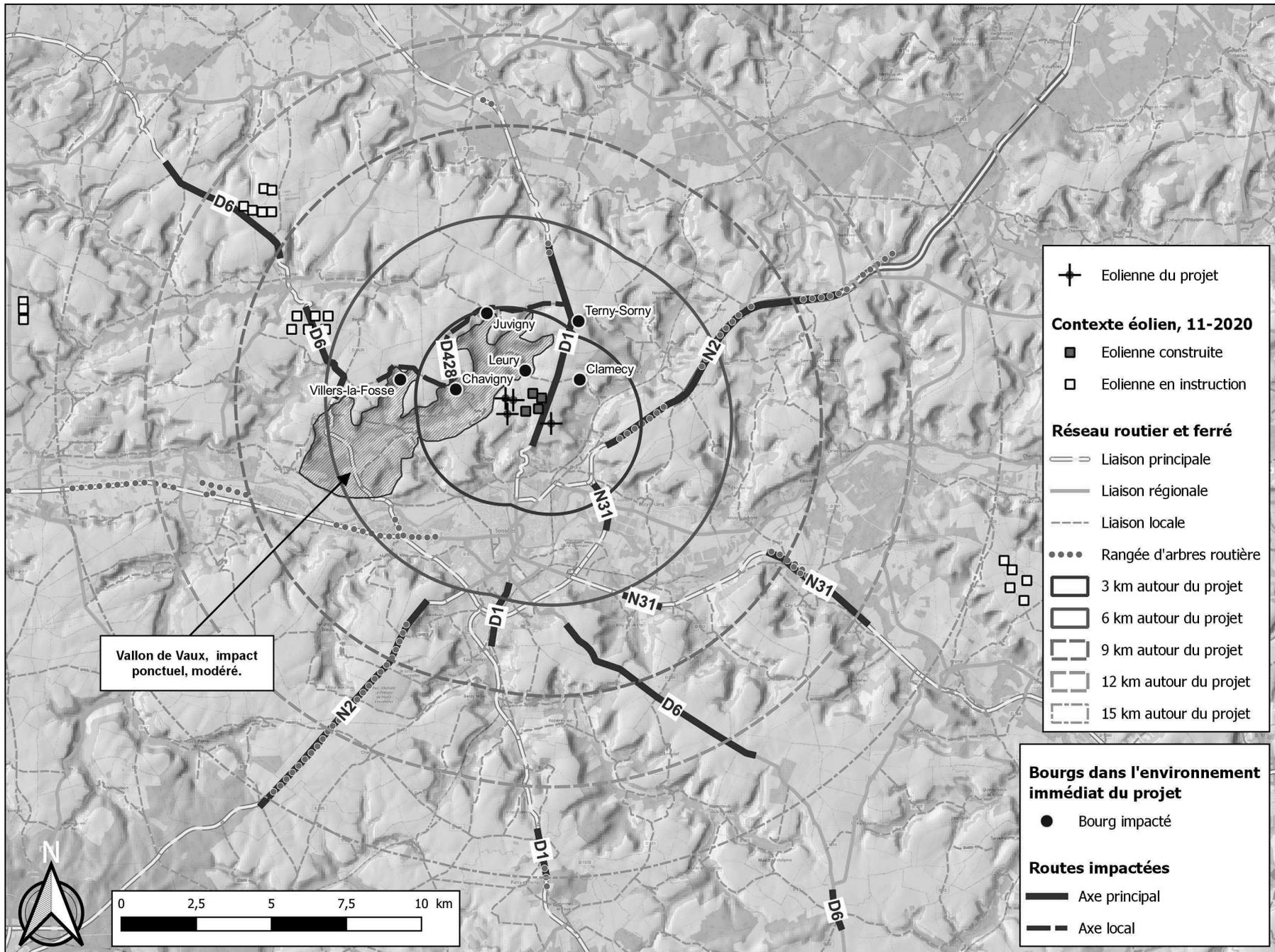
Si l'implantation d'une extension de parc éolien ne va pas objectivement dans le sens de la valorisation de ces paramètres, sa visibilité dans le paysage ne s'oppose pas non plus à l'atteinte de ces objectifs.

Dans un but de requalification des paysages, le plan paysage considère que « seule la remise en cause de ce qui façonne profondément notre cadre de vie, à savoir les politiques d'aménagement issues des choix économiques, commerciaux et sociaux » sera efficace (tome 1, page 165). En renforçant une infrastructure de production d'énergie locale et renouvelable déjà existante, consommée prioritairement sur place, le présent projet va dans le sens de cette dynamique.

∞

Le projet d'extension du parc éolien de Leury, de par sa localisation, sa taille, sa configuration, n'engendre aucune dégradation significative du paysage local, du patrimoine bâti ou du cadre de vie, rendant cette extension acceptable d'un point de vue visuel. Le scénario d'implantation retenu, équilibre entre respect des paysages et enjeux écologiques actuels, symbolise l'intégration dans le paysage du Soissonnais d'un mode de production d'énergie renouvelables en phase avec les enjeux climatiques de notre époque.

Figure 71 : Synthèse de la visibilité du projet



ANNEXE : ATTESTATIONS DES MAIRIES DE CROUY ET CUFFIES RELATIVES AUX RÉGLEMENTATIONS D'URBANISME EN VIGUEUR



☎ 03.23.53.14.12
☎ 03.23.59.23.92
mairie.crouy02@orange.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE - Département de l'Aisne
Arrondissement et Canton de Soissons

Commune de CROUY 02880

ATTESTATION

Je soussigné, Daniel MOITIE, Maire de CROUY,

Atteste que la parcelle OV62 se situe dans la zone A (Agricole) du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CROUY, sur laquelle il est prévu l'installation d'une éolienne.

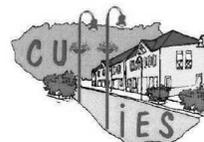
En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

CROUY, le 4 Juillet 2018

Le Maire,



D. MOITIE



COMMUNE DE CUFFIES
02880 CUFFIES
Tél. : 03.23.59.89.50
Fax : 03.23.59.89.51
e-mail : mairie@cuffies.net

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Jean-Pierre CORNEILLE, Maire de CUFFIES, CERTIFIE que :

- La Commune de CUFFIES n'a pas de Plan Local d'Urbanisme ou de Plan d'Occupation des Sols. Elle est donc soumise au Règlement National d'Urbanisme.
- Les éoliennes prévues sur le territoire de la Commune de CUFFIES sont situées en zone agricole du Règlement National d'Urbanisme.

Fait et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CUFFIES, le 2 juillet 2018

Le Maire,



Jean-Pierre CORNEILLE.

Secrétariat ouvert tous les jours de 8h.00 à 12h.00 et de 13h.30 à 17h.30 sauf mardi et vendredi à 17H00

Adresse postale : Monsieur le Maire Place de la Mairie - B.P. 10172 - 02880 CROUY

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS OU INSCRITS DANS UN RAYON DE 20 KM AUTOUR DU PROJET, ET DISTANCES À CELUI-CI.

Le tableau suivant répertorie l'ensemble de ces monuments, y compris ceux situés dans le tissu urbain des agglomérations comme Soissons. Les monuments où une probabilité de vue se présente sont signalés sur fond vert clair. Parmi eux, ceux sur fond vert foncé sont à moins de six kilomètres (ce qui permet d'intégrer à priori tous les monuments de Soissons).

Unité paysagère	Commune	Monument	Régime de protection	En zone de visibilité potentielle	Eolienne la plus proche	Distance (km)
Agglomération soissonnaise	Soissons	Eglise Sainte-Eugénie	Inscrit	Oui	C1	4,6
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancienne abbaye de Longpont	Partiellement Inscrit	Oui	C4	4,3
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancienne église Saint-Pierre-au-Parvis	Classé	Oui	C2	4,2
Agglomération soissonnaise	Soissons	Collège	Classé	Oui	C3	4,3
Agglomération soissonnaise	Soissons	Hôtel de ville	Inscrit	Oui	C4	4,1
Agglomération soissonnaise	Soissons	Pavillon de l'Arquebuse	Classé	Oui	C3	3,6
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancienne abbaye Saint-Léger	Classé	Oui	C4	4,0
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancienne abbaye Notre-Dame	Classé	Oui	C3	4,1
Agglomération soissonnaise	Soissons	Cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais	Classé	Oui	C2	4,7
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancienne abbaye Saint-Médard	Classé	Oui	C1	4,4
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancien Grand séminaire	Classé	Oui	C1	4,8
Agglomération soissonnaise	Soissons	Hôtel de Roye	Classé	Oui	C4	4,6
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancien évêché	Classé	Oui	C3	3,9
Agglomération soissonnaise	Soissons	Hôtel de la Paix	Inscrit	Oui	C3	4,5
Agglomération soissonnaise	Soissons	Théâtre romain	Classé	Oui	C2	4,6
Agglomération soissonnaise	Soissons	Maisons de source et aqueduc	Inscrit	Oui	C4	5,2
Agglomération soissonnaise	Soissons	Monument à la mémoire de Guy de Lubersac	Classé	Oui	C2	4,8
Agglomération soissonnaise	Soissons	Ancienne abbaye de Valsery	Partiellement Inscrit	Oui	C1	4,6
Agglomération soissonnaise	Soissons	Remparts romains	Classé	Oui	C1	5,1
Agglomération soissonnaise	Soissons	Salle des Feuillants	Inscrit	Oui	C2	4,1
Agglomération	Soissons	Ancienne abbaye de Saint-Jean-des-	Classé-Inscrit	Oui	C4	4,8

soissonnaise		Vignes				
Agglomération soissonnaise	Soissons	Maison, 5 rue du Coq-Lombard	Partiellement Inscrit	Oui	C2	4,4
Agglomération soissonnaise	Soissons	Hôtel de Barral	Partiellement Inscrit	Oui	C1	4,3
Agglomération soissonnaise	Soissons	Maison dite maison Henry	Partiellement Inscrit	Oui	C3	3,6
Collines du Laonnois	Aizy-Jouy	La Creute du Caïd	Classé-Inscrit	Non	C1	14,3
Collines du Laonnois	Aizy-Jouy	Ancienne église	Classé	Non	C2	13,5
Collines du Laonnois	BRAYE-EN-LAONNOIS	Carrière de Froidmont	Classé	Non	C1	20,3
Collines du Laonnois	Presles-et-Boves	Eglise	Classé	Non	C4	15,4
Collines du Laonnois	Soupir	Vestiges du château de Soupir	Inscrit	Non	C4	18,8
Collines du Laonnois	Soupir	Eglise	Classé	Non	C3	19,7
Collines du Laonnois	Urcel	Eglise Notre-Dame	Classé	Non	C1	18,6
Collines du Laonnois	Vailly-sur-Aisne	Eglise	Classé	Non	C3	13,7
Collines du Laonnois	Vailly-sur-Aisne	Chapelle de la Carrière de Rouge-Maison	Classé	Oui	C2	14,7
Massif de Saint-Gobain	BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN	Château	Inscrit	Non	C4	18,7
Massif de Saint-Gobain	BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN	Vendangeoir	Inscrit	Non	C3	19,7
Massif de Saint-Gobain	Prémontré	Ancienne abbaye	Classé	Non	C2	15,0
Massif de Saint-Gobain	Royaucourt-et-Chailvet	Eglise Saint-Julien et Saint-Jean-Baptiste	Classé	Non	C4	18,3
Massif de Saint-Gobain	Saint-Gobain	Eglise	Classé	Non	C1	19,6
Massif de Saint-Gobain	Saint-Gobain	Ancienne manufacture royale des glaces	Partiellement Inscrit	Non	C1	19,9
Massif de Saint-Gobain	Saint-Gobain	Ancienne verrerie de Charles-Fontaine	Inscrit	Non	C1	19,6
Massif de Saint-Gobain	Saint-Nicolas-aux-Bois	Monument commémoratif dit La Croix Cesine	Inscrit	Non	C2	19,1
Massif de Saint-Gobain	Saint-Nicolas-aux-Bois	Ancienne abbaye bénédictine de Saint-Nicolas	Partiellement Inscrit	Non	C2	19,5
Massif de Saint-Gobain	Septvaux	Eglise	Classé	Non	C3	17,3
Plateau du Soissonnais	ARCY-SAINTE-RESTITUE	Eglise	Classé	Non	C2	21,2
Plateau du Soissonnais	AUTRECHES	Eglise d'Autrêches	Classé	Non	C1	14,8
Plateau du Soissonnais	BERNY-RIVIERE	Carrière dites de l'Infirmerie et du Premier Zouave	Inscrit	Non	C1	11,3
Plateau du Soissonnais	BERZY-LE-SEC	Deux polissoirs de la Pointe des Roches	Classé	Oui	C3	9,9
Plateau du Soissonnais	BITRY	Eglise de Bitry	Classé	Non	C1	18,1
Plateau du Soissonnais	Couvrelles	Ferme de La Siège	Partiellement Inscrit	Non	C4	14,4

Plateau du Soissonnais	Cuiry-Housse	Eglise	Classé	Non	C4	17,0
Plateau du Soissonnais	Droizy	Ancien château	Classé-Inscrit	Non	C2	16,8
Plateau du Soissonnais	Droizy	Eglise	Inscrit	Non	C2	16,9
Plateau du Soissonnais	Launoy	Ferme de Neuville-Saint-Jean	Classé	Non	C2	17,0
Plateau du Soissonnais	Lesges	Eglise	Classé	Non	C4	16,7
Plateau du Soissonnais	Lesges	Ancienne maison prévôtale, puis ferme	Partiellement Inscrit	Non	C4	16,6
Plateau du Soissonnais	Maast-et-Violaine	Eglise	Classé	Non	C2	17,8
Plateau du Soissonnais	MOULIN-SOUS-TOUVENT	Eglise	Classé	Non	C1	19,0
Plateau du Soissonnais	NAMPCEL	Abri du Kronprinz	Inscrit	Non	C1	18,1
Plateau du Soissonnais	Nouvron-Vingré	Monument de la Croix-Brisée	Inscrit	Oui	C1	10,5
Plateau du Soissonnais	Parcy-et-Tigny	Eglise de Parcy	Classé	Non	C3	16,5
Plateau du Soissonnais	Pernant	Château de Pernant	Classé-Inscrit	Non	C1	9,1
Plateau du Soissonnais	SAINT-PIERRE-LES-BITRY	Eglise de Saint-Pierre-lès-Bitry	Classé	Non	C1	18,3
Plateau du Soissonnais	Serches	Ancienne commanderie des Templiers du Mont-de-Soissons	Partiellement Inscrit	Oui	C4	12,4
Plateau du Soissonnais	Vauxrezis	Dolmen "la Pierre Laye"	Classé	Oui	C1	2,9
Plateau du Soissonnais	Vierzy	Ancien château	Partiellement Inscrit	Non	C3	14,4
Plateau du Soissonnais	Vierzy	Eglise	Inscrit	Oui	C3	14,7
Plateau du Soissonnais	Villers-Hélon	Château, Villers-Hélon	Partiellement Inscrit	Oui	C1	18,1
Plateau du Soissonnais	Villers-Hélon	Eglise, Villers-Hélon	Classé	Oui	C3	18,1
Vallée de la Vesles	Augy	Eglise	Classé	Non	C1	16,5
Vallée de la Vesles	BRAINE	Ancienne abbaye de Saint-Yved	Classé-Inscrit	Non	C4	16,0
Vallée de la Vesles	BRAINE	Maison à colombages du 15e S, dite espagnole	Classé-Inscrit	Non	C4	15,6
Vallée de la Vesles	BRAINE	Château du Bas	Inscrit	Non	C4	15,7
Vallée de la Vesles	BRENELLE	Eglise	Classé	Oui	C2	16,5
Vallée de la Vesles	CIRY-SALSOGNE	Eglise	Inscrit	Non	C1	11,9
Vallée de la Vesles	Courcelles-sur-Vesles	Chapelle dite Le Calvaire	Inscrit	Non	C2	19,2
Vallée de la Vesles	Courcelles-sur-Vesles	Ancienne église	Partiellement Inscrit	Oui	C2	19,9
Vallée de la Vesles	Couvrelles	Eglise	Classé	Non	C3	14,7
Vallée de la Vesles	Couvrelles	Château	Partiellement Inscrit	Non	C3	14,6

Vallée de la Vesles	Limé	Eglise	Inscrit	Non	C3	19,2
Vallée de la Vesles	Limé	Ancien manoir dit ferme d'Applincourt	Inscrit	Non	C1	19,6
Vallée de la Vesles	Vasseny	Eglise	Classé	Non	C1	14,0
Vallée de l'Ailette	BLERANCOURT	Eglise	Classé	Non	C3	16,5
Vallée de l'Ailette	BLERANCOURT	Ancien couvent des Feuillants	Partiellement Inscrit	Non	C3	16,8
Vallée de l'Ailette	BLERANCOURT	Maison du conventionnel Saint-Just	Partiellement Inscrit	Non	C3	16,8
Vallée de l'Ailette	BLERANCOURT	Château de Blérancourt	Classé-Inscrit	Non	C1	16,4
Vallée de l'Ailette	BLERANCOURT	Ancien château	Partiellement Inscrit	Non	C3	16,7
Vallée de l'Ailette	CAMELIN	Eglise	Classé	Non	C1	18,1
Vallée de l'Ailette	CAMELIN	Croix aux héros	Classé	Non	C1	18,1
Vallée de l'Ailette	CHAILLEVOIS	Eglise	Partiellement Inscrit	Non	C4	16,8
Vallée de l'Ailette	COUCY-LA-VILLE	Eglise	Classé	Non	C4	13,1
Vallée de l'Ailette	COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE	Château de Coucy	Classé	Oui	C2	11,1
Vallée de l'Ailette	COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE	Porte de Laon et remparts	Classé	Oui	C4	12,0
Vallée de l'Ailette	COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE	Plate-forme de la pièce allemande	Classé	Oui	C2	12,0
Vallée de l'Ailette	COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE	Eglise	Classé	Oui	C2	10,7
Vallée de l'Ailette	COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE	Ancienne Maison du Gouverneur	Classé	Oui	C2	10,9
Vallée de l'Ailette	Guny	Eglise	Classé	Non	C1	11,6
Vallée de l'Ailette	Pont-Saint-Mard	Eglise	Classé	Non	C2	9,1
Vallée de l'Ailette	Pont-Saint-Mard	Château	Inscrit	Non	C1	9,1
Vallée de l'Ailette	Royaucourt-et-Chailvet	Ancien château	Classé-Inscrit	Non	C4	17,3
Vallée de l'Aisne	Amblemy	Donjon	Classé	Non	C1	11,5
Vallée de l'Aisne	Amblemy	Eglise	Classé	Non	C2	11,6
Vallée de l'Aisne	BELLEU	Maison de source et aqueduc	Recensement immeubles MH	Non	C3	6,6
Vallée de l'Aisne	BELLEU	Eglise Saint-André	Classé	Non	C2	7,1
Vallée de l'Aisne	BELLEU	Ancien manoir dit Fief des Tournelles	Inscrit	Oui	C3	6,9
Vallée de l'Aisne	BILLY-SUR-AISNE	Eglise	Inscrit	Oui	C2	8,4
Vallée de l'Aisne	BUCY-LE-LONG	Ancien château	Partiellement Inscrit	Non	C4	4,9
Vallée de l'Aisne	BUCY-LE-LONG	Eglise Saint-Martin	Classé	Non	C4	3,9
Vallée de l'Aisne	BUCY-LE-LONG	Maison, en face du chemin de l'église	Partiellement Inscrit	Non	C4	4,0
Vallée de l'Aisne	CONDE-SUR-AISNE	Eglise	Classé	Non	C2	10,4
Vallée de l'Aisne	CONDE-SUR-AISNE	Ancien Prieuré de Saint-Ouen	Classé	Non	C4	8,9
Vallée de l'Aisne	COURTIEUX	Eglise de Courtieux	Inscrit	Non	C3	17,7
Vallée de l'Aisne	COURTIEUX	Manoir	Inscrit	Non	C3	17,7
Vallée de l'Aisne	JAULZY	Eglise de Jaulzy	Classé	Non	C3	19,6
Vallée de l'Aisne	JAULZY	Château de l'Ortois	Inscrit	Non	C3	19,8
Vallée de l'Aisne	Missy-sur-Aisne	Eglise	Classé	Non	C4	7,1
Vallée de l'Aisne	Pernant	Eglise	Classé	Oui	C3	8,0
Vallée de l'Aisne	Pernant	Croix	Classé	Oui	C3	8,0
Vallée de l'Aisne	Pommiers	Eglise	Classé	Non	C3	5,0
Vallée de l'Aisne	Ressons-le-Long	Ferme de la Montagne	Inscrit	Non	C1	13,6
Vallée de l'Aisne	Ressons-le-Long	Eglise	Classé	Non	C1	13,5
Vallée de l'Aisne	Vic-sur-Aisne	Eglise	Classé	Non	C1	16,0
Vallée de l'Aisne	Vic-sur-Aisne	Château	Classé-Inscrit	Non	C1	15,6
Vallée de l'Aisne	Villeneuve-Saint-Germain	Château de Villeneuve-Saint-Germain	Inscrit	Oui	C2	4,9

Vallons secondaires	BERNY-RIVIERE	Eglise	Inscrit	Non	C1	14,3
Vallons secondaires	BERNY-RIVIERE	Carrière de Chapeaumont	Inscrit	Non	C1	13,9
Vallons secondaires	BERZY-LE-SEC	Eglise	Classé	Oui	C3	9,5
Vallons secondaires	BERZY-LE-SEC	Château	Classé	Oui	C3	9,6
Vallons secondaires	BUCY-LE-LONG	Chapelle Sainte-Marguerite	Classé	Non	C4	5,5
Vallons secondaires	CERSEUIL	Eglise	Classé	Non	C4	15,9
Vallons secondaires	CHACRISE	Eglise	Classé	Non	C2	14,4
Vallons secondaires	CHACRISE	Château de Villeblain	Partiellement Inscrit	Non	C2	13,8
Vallons secondaires	CHIVRES-VAL	Eglise	Classé	Non	C4	6,7
Vallons secondaires	CHIVRES-VAL	Fort de Condé	Inscrit	Oui	C4	7,9
Vallons secondaires	Courmelles	Eglise	Classé	Oui	C3	8,3
Vallons secondaires	Crouy	Ancienne ferme de la Perrière	Inscrit	Oui	C4	2,0
Vallons secondaires	Cuisy-en-Almont	Eglise	Classé	Oui	C1	6,2
Vallons secondaires	Jouaignes	Château	Partiellement Inscrit	Non	C4	18,8
Vallons secondaires	Jouaignes	Eglise	Inscrit	Non	C4	18,9
Vallons secondaires	Margival	Ferme de Montgarny	Inscrit	Non	C2	4,8
Vallons secondaires	Margival	Camp fortifié dit "W2"	Inscrit	Non	C2	5,0
Vallons secondaires	Montigny-Lengrain	Eglise et croix Renaissance devant le porche Ouest	Classé	Non	C1	17,5
Vallons secondaires	Morsain	Eglise	Classé	Non	C1	11,1
Vallons secondaires	Muret-et-Crouettes	Eglise	Partiellement Inscrit	Non	C2	16,7
Vallons secondaires	Nampteuil-sous-Muret	Eglise	Inscrit	Non	C2	15,4
Vallons secondaires	Nanteuil-la-Fosse	Carrière Saint-Blaise	Inscrit	Non	C2	8,9
Vallons secondaires	Nouvron-Vingré	Monument des Fusillés	Inscrit	Non	C1	11,2
Vallons secondaires	Nouvron-Vingré	Tombe Amory ou Amaury	Inscrit	Non	C1	11,1
Vallons secondaires	Noyant-et-Aconin	Eglise	Classé	Non	C3	9,5
Vallons secondaires	Quincy-sous-le-Mont	Ancien château	Partiellement Inscrit	Non	C4	19,2
Vallons secondaires	Saconin-et-Breuil	Eglise de Saconin	Classé	Non	C3	9,3
Vallons secondaires	Saint-Bandry	Eglise	Classé	Non	C3	12,7
Vallons secondaires	Saint-Christophe-à-Berry	PC Reboul	Inscrit	Non	C1	14,1
Vallons secondaires	Saint-Christophe-à-Berry	Carrière de Berry	Classé-Inscrit	Non	C1	13,8
Vallons secondaires	Septmonts	Croix	Inscrit	Non	C2	9,8
Vallons secondaires	Septmonts	Donjon	Classé	Non	C3	9,5
Vallons secondaires	Septmonts	Ferme de la Carrière-l'Evêque	Partiellement Inscrit	Non	C3	9,0
Vallons secondaires	Septmonts	Eglise	Classé	Non	C3	9,5
Vallons secondaires	Serches	Eglise	Inscrit	Non	C4	11,2
Vallons secondaires	Vauxrezis	Eglise Saint-Maurice d'Agaune	Classé	Non	C1	3,6
Vallons secondaires	Vregny	Eglise, Vregny	Classé	Non	C2	7,0